

44 Nantes ● Dubigeon-Normandie.

Les remblais pollués découverts à Pont-Saint Martin en novembre 1996 venaient d'une chape démolie sous d'anciens bâtiments abritant auparavant des condensateurs sur le site des anciens chantiers navals. Une pollution résiduelle est probable.

PONT-SAINT-MARTIN

Presse Océan
26 novembre 1996

Le dépôt de pyralène évacué

NANTES. - Les remblais imprégnés de pyralène retrouvés sur un terrain privé de Pont-Saint-Martin, ont été évacués en fin de semaine dernière.

L'affaire avait éclaté le mercredi 13 novembre quand la gendarmerie de Bouguenais et la Cellule opérationnelle de prévention des risques du District de Nantes, enquêtant sur un dépôt sauvage à Bouguenais, ont découvert sur une parcelle privée de la rue du Marais, dans le bourg de Pont-Saint-Martin en bordure de l'Ognon, un tas de gravats dont l'odeur laissait supposer la présence de pyralène. Ces remblais venaient du chantier de démolition de l'ancienne usine Dubigeon-Normandie, à Nantes.

Les analyses ont montré que la contamination était relativement faible, soit 1,96 milligramme par kilo pour le 1^{er} prélèvement et 1,64 pour le second prélèvement, alors que pour Bouguenais, les analyses donnaient 72 et 500 milligrammes par kilo.

Mais la situation du dépôt à quelques

mètres de la rivière et les risques d'inondation présentaient un danger de pollution pour le lac de Grand-Lieu.

La municipalité avait fait poser des pancartes d'interdiction de pénétrer et délimiter un périmètre de sécurité. Lundi dernier, une tranchée fut même creusée autour de la zone polluée, elle-même recouverte d'une bâche plastique pour éviter le ruissellement.

Vendredi en fin d'après-midi, après de nombreuses démarches administratives, les gravats ont enfin été évacués. Deux engins de travaux publics et six bennes ont transporté le tout sur la décharge spécifique de la Soredi, à Saint-Herblain. A la nuit tombante et jusqu'à 20 h, le site fut éclairé par les pompiers de Vertou, l'objectif étant de tout enlever avant le week-end.

La commune qui va avancer le coût de cet enlèvement, se fera rembourser auprès du pollueur. Sur ce plan là, les conclusions de l'enquête ne sont toujours pas publiques.

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme
et de l'environnement

14, rue de l'Atlas - 75019 Paris
01.48.04.09.36

PYRALÈNE

Le pire est à venir

APRÈS la découverte, fin octobre, de condensateurs à pyralène sur la commune de Bouguenais, puis, il y a quelques jours, de gravats contaminés sur la commune de Pont Saint Martin, les enquêteurs sont parvenus à identifier l'origine de ces remblais. Une personne a déjà été placée en garde à vue et il semble que l'on se dirige très prochainement vers d'autres inculpations.

A ce stade de l'enquête, il est désormais certain que les dépôts proviennent d'un terrain du Port autonome, dont la contamination est avérée. Il s'agit d'une chape démolie sur le site et située sous

d'anciens bâtiments qui abritaient des compresseurs utilisant des condensateurs. Pour peaufiner la localisation, les gendarmes travaillent sur d'anciennes photos aériennes et les responsables des anciens chantiers navals Dubigeon-Normandie sont en cours d'identification. Ils seront entendus dans le cadre de l'enquête, tout comme l'a été le transporteur ayant effectué le déchargement de Bouguenais et qui, selon toute vraisemblance, n'avait pas connaissance du degré de dangerosité de son chargement.

Environ 10 années séparent l'arrêt de l'activité des chantiers et la

mise à jour de cette pollution, découverte parce qu'elle a été déplacée. Où était le pyralène durant cette décennie? A cette question, beaucoup d'autres viennent s'y joindre et l'affaire devrait connaître des rebondissements dans les semaines à venir. Pour sa part, Michel Goux, maire de Pont Saint Martin, a porté plainte contre X: «Avec les intempéries que nous connaissons actuellement, nous avons attiré l'attention du préfet sur les risques de débordement de l'Ognon. En attendant, nous avons réalisé une tranchée et couvert le remblai incriminé de plastique...» ■

Le Courrier de Paimboeuf

22 novembre 1996